

Zeitschrift: Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse
Herausgeber: Société Forestière Suisse
Band: 68 (1917)
Heft: 5-6

Rubrik: Confédération

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 25.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Aussi bien, venons nous aujourd'hui exprimer enfin notre reconnaissance à tous ceux, connus et inconnus, qui ont contribué ou qui contribuent encore à l'avancement de notre sylviculture. A eux tous, merci pour leur travail fécond accompli dans l'intérêt de la patrie! Il ne manquait pas de voix, avant la guerre actuelle, pour clamer contre la sévérité de messieurs les forestiers. Elles ont, dès lors, su se taire et reconnaître combien grande a été pour le pays l'utilité de nos peuplements forestiers bien pourvus de bois.

Les chiffres ont leur éloquence. Nous indiquons ci-dessous les prix moyens des trois dernières années, obtenus en vente publique, dans les forêts de la *commune de Thoune*.

| | <i>Prix en forêt.</i> | | | |
|-------------------------------------|-----------------------|---------|-----------------------------|----------------------------|
| | Hiver 1914/15 | 1915/16 | 1916/17 | |
| | fr. | fr. | 1 ^{re} qualité fr. | 2 ^e qualité fr. |
| <i>Sciages.</i> | | | | |
| Epicéa et sapin, par m ³ | 30 | 34 | 53 | 48 |
| Pin sylvestre, " " | 40 | 40 | — | — |
| Hêtre " " | 35 | 32 | 62 | 54 |
| Chêne " " | 34 | 36 | 80 | — |
| <i>Charpentes.</i> | | | | |
| Epicéa et sapin, " " | 22 | 25 | 45 | 40 |
| <i>Bois de feu.</i> | | | | |
| Hêtre; quartiers, par stère | 19 | 22 | 28 | |
| " rondins, " " | 16 | 17 | 25 | |
| Sapins; quartiers, " " | 13 | 14 | 20 | |
| " rondins, " " | 11 | 12 | 18 | |
| <i>Bois de râperie.</i> | | | | |
| Sapins, rondins, par stère | — | — | 19 | |

Ces chiffres montrent que, durant cette triste période de guerre, la valeur de nos forêts a augmenté de plus de la moitié. Et l'on peut admettre que les hauts prix du bois se maintiendront encore longtemps après la guerre.

Notre petit pays a dû, pour pouvoir résister à l'orage déchaîné autour de lui, se charger d'une énorme dette de mobilisation. Mais nos foyers restés inviolés et nos forêts, dont la valeur a augmenté de très nombreux millions, nous sont une ample compensation. Elle nous permet de regarder sans crainte vers l'avenir, d'un cœur plus joyeux que la plupart des autres peuples de l'Europe.

Ce sentiment, c'est en bonne partie à l'état prospère de notre économie forestière qu'il faut en faire remonter la source."

CONFÉDÉRATION.

Ecole forestière. Suivant une communication parue à la „Nouvelle Gazette de Zurich“, le Conseil fédéral a accepté, avec remerciements pour les services rendus, la démission de M. *Th. Felber* comme pro-

fesseur de sciences forestières. M. le professeur Felber était entré en fonctions en 1893.

Rapport du Département fédéral de l'intérieur sur sa gestion en 1916. *Inspection des forêts, chasse et pêche.* De ce rapport, nous extrayons ce qui suit: „D'une façon générale, les forêts publiques n'ont pas souffert de surexploitations proprement dites. Le volume exploité en plus de la possibilité a consisté surtout dans la réalisation de réserves faites pendant les années précédentes. D'autre part, le rapide développement du réseau des chemins de vidange en forêt, qui s'est fait sentir depuis quelque temps, a permis d'exploiter des massifs qui auparavant étaient restés en dehors de toute exploitation, faute d'une dévestiture suffisante.“

La Société helvétique des sciences naturelles tiendra ses assises annuelles à Zurich les 10, 11 et 12 septembre. Le mardi 11 sera consacré aux séances des diverses sections. Celles-ci seront au nombre de 18, dont une comprendra „l'agriculture et la sylviculture“.¹ M. le professeur *Felber*, qui fonctionne comme l'un des deux présidents de la section, vient de lancer un appel aux sylviculteurs suisses pour les inviter à prendre part à cette réunion et surtout pour les engager à y apporter des communications. Il a fixé à fin mai le délai pour l'inscription des communications prévues. Puisse cet appel être entendu de nombreux collègues.

Lors de la dernière réunion de cette société à Zurich, il y a 20 ans, les communications à la section agrico-forestière avaient été nombreuses de la part d'agriculteurs. Par contre, les forestiers avaient brillé par une absence totale. Il serait regrettable que pareille abstention se répât en 1917. Rien ne pourrait la justifier.

CANTONS.

Schaffhouse. Le Conseil d'Etat a nommé inspecteur forestier du 1^{er} arrondissement M. le Dr *Hermann Knuchel*, de Tscheppach (Soleure), jusqu'ici assistant à la Station fédérale de recherches forestières. M. Knuchel succède au regretté M. F. Oswald, récemment décédé.

Saint-Gall. M. *Martin Wild*, administrateur des forêts de la ville de Saint-Gall, vient de démissionner après 35 ans de bons et loyaux services. Durant sept ans, M. Wild avait revêtu auparavant les fonctions d'inspecteur forestier cantonal du canton de Saint-Gall. Son successeur a été désigné en la personne de M. *Werner Kobelt*, qui fut pendant 12 ans inspecteur d'arrondissement à Saint-Gall et, auparavant, pendant 15 ans inspecteur forestier cantonal d'Appenzell Rh.-Int.

¹ Le Comité d'organisation étudie actuellement l'idée de la scission de cette commission en deux sections distinctes. Cette solution serait, à notre avis, la meilleure.